

Chinon, le 13 février 2019

Contribution à la consultation "Chinon, coeur de ville"

## **Pour que Chinon soit une "ville en transition"**

Qu'est-ce qu'une "ville en transition" ?

C'est une ville dont les habitants et les élus ont décidé de se saisir des crises que représentent le pic pétrolier annoncé (moment où la production mondiale de pétrole plafonne) et le dérèglement climatique en cours, pour travailler à une évolution radicale des modes de vie, de la production des biens, des services et de leur consommation, des déplacements, du fonctionnement de la ville...

Dans une vision de l'avenir résolument optimiste, ce mouvement social, né en Angleterre en 2006 à l'initiative de Rob Hopkins, est aujourd'hui international ; il compte à ce jour un millier d'initiatives officiellement déclarées.

Le Collectif Chinonais Environnement, collectif de travail rassemblant plusieurs dizaines d'habitants du Chinonais, a élaboré une série d'hypothèses proposées au débat, tant aux habitants qu'aux élus, pour que notre territoire soit effectivement durable et vivable au sens fort de ces termes.

### **FAVORISER "LES COMMUNS"**

**Opter, avant toute autre mesure, pour une politique favorisant et soutenant "les communs", permettant une évaluation collective de ce que sont nos ressources partagées et l'engagement dans leur préservation et leur gestion collectives.**

Cette première mesure induit donc le renforcement d'une concertation citoyenne en continu, dont les modalités sont à définir.

### **LES MODES DE DEPLACEMENTS**

**Reconsidérer et hiérarchiser les modalités d'accès et de circulation dans Chinon, afin d'assurer une relation harmonieuse entre ville centre et territoires alentour et bien-être en centre-ville.**

**S'engager ainsi dans une réduction des gaz à effets de serre et de limitation du réchauffement climatique.**

- Favoriser les modalités de déplacements collectifs dans le chinonais :
  - . gratuité pour tous, des transports en commun du réseau SITRAVEL et élargissement de ce réseau en termes de fréquence et de desserte, pour relier les différents quartiers au centre-ville ;
  - . mobiliser la Région et la SNCF pour densifier l'offre de transports par le train Chinon-Tours.
  
- Favoriser les circulations douces par le développement des pistes cyclables en site propre, ainsi :
  - . prolongement de la voie verte Richelieu-Chinon jusqu'à la gare SNCF et de celle Bourgueil-Port Boulet jusqu'aux quais de Chinon ;
  - . entretien régulier et renouvellement des marquages au sol des aménagements cyclables déjà existants.
  
- Réactualiser les pédibus liés aux déplacements scolaires.

- Travailler à un plan des déplacements et stationnements automobiles dans la ville depuis l'échelle intercommunale, avec comme exemples d'hypothèses :
    - . la création d'un troisième enjambement de la Vienne en appui sur le prolongement actuel des piles du pont de chemin de fer, à des fins de désengorgement du pont Aliénor d'Aquitaine ;
    - . la création de parkings de délestage dans les périphéries urbaines : dans le quartier alentour de la gare SNCF, à l'endroit du faubourg Saint-Jacques ; terminer celui du quartier Beauloisir.
- Mettre en place des navettes électriques pour accompagner les déplacements entre parkings et centre-ville.

## **VILLE CONVIVIALE**

### **Favoriser rencontres, convivialité et plaisir de la découverte et flânerie dans la ville**

- Elargir les périmètres de piétonnisation du centre ville par la réduction-suppression de parkings et la réalisation d'aménagements conviviaux - réservant des espaces pour les enfants -, par exemple des places du Général de Gaulle, la Brèche, Jeanne d'Arc, Victoire, Mirabeau...
- Elaborer, favoriser et signaler les cheminements intra-urbains : de la rue Jeanne d'Arc, du passage Roberteau, des coteaux St Martin et Radegonde, de la venelle Guetny.
- Cureter des îlots insalubres dans chaque quartier pour créer des espaces publics aménagés.
- Rétablir en centre-ville, un lieu majeur de rencontre des associations, des habitants établis et de ceux de passage ; un lieu des initiatives citoyennes.
- Maintenir et encourager la place de la culture dans le centre-ville, notamment en y favorisant le maintien du cinéma, voire son agrandissement sur le terrain adjacent.

## **ACTIVITES EN CENTRE-VILLE**

### **Soutenir une activité économique productrice en centre ville, dans une perspective de dynamisation**

- Favoriser l'installation de petites entreprises en appui sur les quais de la Vienne : en exemples, fabrication de bateaux de rivière ; restauration d'un bateau-lavoir à vocation patrimoniale et d'animation culturelle et touristique...

### **Faire de Chinon un centre de développement des échanges entre production et consommation alimentaires locales**

- Engager la Ville dans un Projet Alimentaire de Territoire ambitieux, visant à la conversion et l'installation d'agriculteurs biologiques et à la généralisation d'une alimentation saine dans les établissements publics (écoles, EPHAD, centre hospitalier...), issue du territoire alentour, réduisant les transports routiers. Le domaine de Parilly peut être un des premiers lieux propices au maraîchage en régie municipale, un lieu de formation à l'agriculture biologique et la permaculture.
- Arrêter l'urbanisme et l'emprise commerciale en périphérie de ville, produisant un appauvrissement commerçant du centre-ville et la bétonnisation-imperméabilisation des sols qui favorise inondations et réduction des espaces de biodiversités végétale et animale.
- Soutenir un espace de commerce de la production locale, en centre-ville.
- Accorder des baux précaires estivaux à des commerces de bouche en centre-ville.

## **REDUIRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

**Réduire la consommation et renouveler les modes de production énergétique écologiques, afin de limiter le réchauffement climatique :**

- Isoler les bâtiments publics à partir de matériaux écologiques
- . diagnostic des constructions déjà en place et plan de hiérarchisation des urgences en fonction de l'importance des consommations ;
- . isolation systématique des futurs bâtiments.
- Analyser le bâti existant susceptible de recevoir des panneaux photovoltaïques et mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques dans les nouveaux projets.
- Recenser les toitures plates susceptibles de recevoir des couverts végétaux / mise en oeuvre.
- Récupération systématique des eaux pluviales sur les bâtiments publics et encouragement à sa mise en oeuvre liée au bâti privé.
- Diagnostiquer les besoins effectifs de lumière dans les espaces publics, pour réguler le nombre des sources lumineuses et leur intensité.
- Mettre en place des détecteurs de présence pour contenir les consommations des luminaires.
- Refuser les panneaux d'affichage numériques, parceque énergivores.
- Repréciser et faire respecter la règlementation liée à l'éclairage des commerces et des entreprises.
- Mettre en place une cellule de veille pour analyser et prévenir les gaspillages énergétiques quelle qu'en soit la nature.

## **REDUIRE LES DECHETS**

**Diminuer fortement les déchets et augmenter leur contrôle dans l'espace de la ville - le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas -**

- Engager la Ville dans l'objectif du Zéro déchets : campagne de communication à destination des habitants, des commerçants, des entreprises / réunions de quartiers / création de brigades pédagogiques pour une réduction de la consommation des emballages, explication du tri...
- . Favoriser lors des achats dans les commerces les contenants prévus par les clients, plutôt que l'utilisation de sacs à usages uniques, jetables ;
- . Imposer le tri sélectif, l'usage des verres et de la vaisselle à consigne pour éliminer les objets jetables, dans les manifestations publiques et privées.
- Mettre en place des poubelles de tri des déchets dans l'espace public et les différents équipements.
- Prévenir la production potentiellement importante des déchets lors des manifestations publiques, en travaillant à leur réduction en amont, avec les organisateurs.
- Démultiplier le nombre des composteurs collectifs dans la ville, afin de réduire les quantités de déchets fermentescibles dans les poubelles noires.
- Engager le SMICTOM dans la mise en place au niveau local d'une véritable filière de collecte, réparation et revente d'appareils électriques, électroménagers, numériques... (recyclerie, ressourcerie).
- Renforcer la signalétique actuelle des poubelles à mégots de cigarettes.

## **BIODIVERSITE DANS LA VILLE**

### **Favoriser la biodiversité végétale et animale dans nos territoires, afin de potentialiser le mieux-vivre pour les habitants**

- Recenser les espaces publics autant dans la ville que ses faubourgs, appropriables par les habitants, susceptibles de recevoir semis et plantations autant décoratives que légumières et encourager les plantations « en pied de mur » le long des voiries pour les particuliers.
- Elaborer un cahier des charges et une liste des plantes mellifères locales à des fins de communication et d'appropriation par la population.
- Mettre en œuvre la taille douce des arbres dans les espaces publics pour allonger leur durée de vie.
- Favoriser la plantation d'espèces fruitières.

## **SANTE DES HABITANTS**

### **Être volontaires pour garantir la santé des habitants**

- Se déclarer "Ville sans perturbateurs endocriniens" : engager une information des habitants concernant les perturbateurs endocriniens (dont les phtalates), présents dans certains pesticides, dans les plastiques, les produits ménagers, les produits de soin aux animaux, le matériel scolaire, le mobilier domestique... Les bannir des établissements publics.
- Mobiliser les agriculteurs sur la piètre qualité des trames verte et bleue pourtant valorisées dans les documents d'urbanisme, tant la quantité des pesticides retrouvés dans les sols, les forêts, l'Indre, la Vienne et la Loire...est importante (le département d'Indre-et-Loire est au 17ème rang des départements français quant aux quantités utilisées).
- Développer l'information sur les effets des pollutions de l'incinérateur situé en proximité du Centre hospitalier de Chinon et de la centrale nucléaire, des mesures de précautions et de prévention des accidents.